



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION SECURITE SANITAIRE

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Département eau potable

Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr

Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

Réf. : DSS/SSEE/



Gourbeyre, le **09/07/2026**

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

**Monsieur le Maire de Petit-Canal
Monsieur le Président du SMGEAG**

**LEVÉE D'INTERDICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE LOCALISÉE
Ville de PETIT-CANAL
UDI Petit-canal les mangles
Ecole de GROS CAP**

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part ce jour des résultats des recontrôles effectués le 03/07/2026 sur l'unité de distribution (UDI) PETIT-CANAL LES MANGLES.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références, ces résultats montrent que la qualité des eaux distribuées est conforme aux valeurs fixées par la réglementation en vigueur pour l'ensemble des paramètres.

Aussi, je vous invite à lever l'interdiction de consommation de l'eau localisée à l'école de GROS CAP demandée par mes services le 02 juillet 2026 ; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Vous trouverez dans le Tableau 1 ci-contre, la synthèse des résultats des prélèvements réalisés le 03/07/2026 sur lesquels se base la présente demande de levée de restriction de consommation.

Pa/

Le Directeur Général,


Patrick SAINT-MARTIN
Directeur de la Sécurité Sanitaire

Copie :

Monsieur le Préfet

Direction technique du SMGEAG

Tableau 1: Synthèse des résultats de recontrôle

Date Prélèvement	Lieu	Désinfection	Bactéries aérobies revivifiables à 36°C (UFC/100ml)	Bactéries aérobies revivifiables à 22°C (UFC/100ml)	Escherichia Coli (UFC/100ml)	Entérocoques (UFC/100ml)	Bactéries Coliformes (UFC/100ml)	Bactéries sulfito- réductrices (UFC/100ml)
		Chlore libre (mg/l)						
03/07/2026	ECOLE GROS CAP	0,17	1	<1	<1	<1	<1	<1
03/07/2026	POINT MOBILE(LES MANGLES)	0,17	<1	1	<1	<1	<1	<1
03/07/2026	POINT MOBILE(LES MANGLES)	0,60	<1	<1	<1	<1	<1	<1
Limites de qualité de l'eau traitée			-	-	0	0	-	-
Références de qualité de l'eau traitée			Pas de variations supérieures à un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle	Pas de variations supérieures à un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle	-	-	0	0
Valeur définie par l'OMS basée sur la santé								